



**PROCÈS-VERBAL DE LA 591^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 7 novembre 2019 à 12 h au local Salon bleu de l'UQTR
(PV-CX591-07-11-2019)**

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences :

M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX591-07-11-2019-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
 1. CX590 – 24 octobre 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. Correspondance depuis le 24 octobre 2019
 2. RAS du mois d'octobre 2019
6. Rapport des officiers
7. Grief sur les conséquences du lock-out - mobilisation
8. Dégagements pour activités de recherche – professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centres
9. Programme de l'expérience québécois
10. Cours en ligne
11. CSC – Don à Centraide
12. Affaires nouvelles
13. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
14. Date de la prochaine rencontre : 21 novembre 2019
15. Clôture de la réunion

CX591-07-11-2019-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'informe que tous ont passé une belle semaine de travaux et d'études. Le président demande un tour de table pour échanger au sujet de la charge de travail de chacun.

CX591-07-11-2019-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président demande d'ajouter les points :

9. *Politique d'expérience québécoise*
10. *Cours en ligne*
11. *CSC – Don à Centraide*

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX591-07-11-2019-03 Lecture et adoption du procès-verbal

1. CX590 – 24 octobre 2019

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 590^e réunion du comité exécutif tenue le 24 octobre 2019.

CX591-07-11-2019-04 Affaires découlant

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

Le directeur du Service des ressources humaines, M. Éric Hamelin, de même que le DGAAP, M. Ghislain Samson, ont reçu l'information concernant l'attribution d'un dégageant pour activité syndicale supplémentaire pour la VPRT et pour le VPAS effectif à la session Hiver 2020.

CX591-07-11-2019-05 Correspondance et information

1. Correspondance depuis le 24 octobre 2019

Le secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 24 octobre 2019. Il précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

2. RAS du mois d'octobre 2019

Le président précise que les retenues à la source d'octobre ont été payées :
ARC 4 501,12 \$ MRQ 7 390,19 \$

CX591-07-11-2019-06 Rapport des officiers

Président

- Le président indique que la présidente du Syndicat du personnel professionnel a de nouveau demandé à avoir un local, nommément le 1111 Ringuet, pour y loger une professionnelle au service du Syndicat (cf. PV-CX590-24-10-2019-04).
- Le président a interpellé le directeur du Service des ressources humaines, M. Éric Hamelin, pour lui demander les raisons expliquant les lenteurs de la direction de l'UQTR dans le dossier du grief sur les conséquences du lock-out.
- Le président indique qu'un entretien lui a été demandé par les vice-recteurs académiques, Mme Catherine Parissier et M. Sébastien Charles, pour discuter du département de génie chimique.

VPRT

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPRT informe ses collègues au sujet du grief sur les conséquences du lock-out. Le Syndicat est toujours en attente d'une réaction de la direction de l'UQTR. La prochaine audience prévue le 28 novembre pourrait être annulée si la direction tarde à répondre, ce qui nous mènerait à une prochaine audience au mois d'avril 2020.
- La VPRT revient sur le dossier de présence de moisissure dans le bureau d'une professeure. Celle-ci n'a toujours pas accès aux résultats d'analyse menée par l'UQTR. La professeure demandera par écrit d'avoir accès à ces résultats. La VPRT a été informée qu'un inspecteur de la CNESST sera sur le campus dans les jours à venir.
- La VPRT mentionne que le projet sur les vice-doyens lui a été remis. Outre quelques modifications mineures, le projet présenté est satisfaisant. Un comité de la sous-commission à la recherche procédera à la nomination des vice-doyens.
- La VPRT signale que le grief portant sur les embauches au 1^{er} décembre 2017 va bon train. Sur un total de 12 cas de professeur.es, il existe une entente sur huit d'entre eux. La VPRT interpellera le directeur du Service des ressources humaines, M. Éric Hamelin, pour lui demander de régler immédiatement ces cas.

VPAS

- Le VPAS n'a rien de particulier à signaler.

VPAU

- Une réunion préparatoire au conseil d'administration s'est déroulée le 28 octobre. Il a été notamment question des orientations budgétaires 2020-2021 de l'UQTR et de la répartition des postes de professeur pour 2020-2021.
- Le VPAU mentionne qu'il participera, en compagnie du CAU, à une réunion du CFGU (Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la FQPPU) le 15 novembre prochain à Montréal.

VPSC

- La VPSC étant absente (participation à une réunion du RRUQ), le CAU fait la lecture d'un courriel que la VPSC lui a fait parvenir.
- Une réunion du CSC s'est tenue le 5 novembre. Il y a deux nouveaux membres professeurs au comité, il reste une place à combler.
- Les grandes lignes pour les activités soulignant le 50^e ont été discutées. MM. Alain Gamelin et Alain Ledoux seront contactés pour sonder leur intérêt à travailler sur l'aspect historique du Syndicat.
- La règle 5 régissant l'attribution des dons a été discutée et révisée afin de correspondre à ce qui est effectivement fait et pour clarifier les éléments dont les membres du comité ont besoin pour évaluer une demande.
- L'activité reconnaissance du 4 décembre est en préparation, selon le même format que pour celui pour l'engagement syndical.

Trésorier

- Le trésorier étant absent (participation à une réunion du RRUQ), le CAU fait la lecture d'un courriel que le trésorier lui a fait parvenir.
- Le trésorier a contacté les trois courtiers pour leur faire part de la décision du Conseil syndical de modifier la règle 3 et il leur a également mentionné que

l'évaluation des courtiers tiendrait maintenant compte de leur investissement socialement responsable.

Secrétaire

- Le secrétaire indique que la confection du nouveau site internet va bon train. Une rencontre est prévue avec la designer graphique, Mme Amélie Villemure, le 20 novembre prochain.

CX591-07-11-2019-07 Grief sur les conséquences du lock-out – mobilisation

Le président rappelle que le Syndicat doit se tenir prêt à mettre de la pression sur la direction de l'UQTR si celle-ci cherche à étirer le processus en cours, tel que souligné à la réunion du conseil syndical du 31 octobre.

Les membres du comité exécutif échangent sur les différentes options qui s'offrent au Syndicat et aux professeur.es. Les moyens de pression seront appliqués, si nécessaire, à la suite de la décision de l'arbitre qui est prévue d'ici la fin du mois de novembre. Cette décision indiquera où se situe le rapport de force entre le Syndicat et la direction de l'UQTR.

CX591-07-11-2019-08 Dégagement pour activités de recherche – professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centre

Le président présente l'article 10.25 de la convention collective. Selon cet article, 36 dégagements d'enseignements sont accordés à des professeur.es membres de centres et instituts de recherches. Chaque centre et institut a droit à six dégagements chacun, pouvant causer un désavantage pour le recrutement de professeur.es. Le président rappelle que les comités exécutifs antérieurs ont déjà travaillé pour minimiser les impacts causés par le nombre de dégagements disponibles et pour augmenter ce nombre de dégagements d'enseignement.

Tous sont d'avis que les centres et instituts de recherches devront être consultés afin de trouver des solutions qui conviendraient à tous, et qu'il faut au préalable en discuter avec les délégué.es du conseil syndical.

CX591-07-11-2019-09 Programme de l'expérience québécoise

Le président résume les modifications apportées par le gouvernement caquiste au Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Le président cite aussi les nombreuses répercussions que ce geste aura pour les universités, des étudiants, des programmes d'études et des professeur.es de l'UQTR.

Après discussions, tous sont d'avis que les modifications au PEQ ne sont pas acceptables et que le recrutement des professeur.es est désormais mis à mal. Le président interpellera le recteur pour lui offrir de participer conjointement à une réaction, qu'elle soit sous forme de lettre, article ou autre.

CX591-07-11-2019-10 Cours en ligne

Le président indique qu'il a été interpellé par un professeur au sujet des cours en ligne et la reconnaissance de tâches. Il y a une problématique liée à l'annexe F de la convention collective. L'article 3.1 a) portant sur la priorité pour assumer l'encadrement des étudiants ne répondrait plus à une réalité.

Après discussion avec les membres du comité exécutif, le président rencontrera le professeur qui l'a interpellé pour voir à résoudre le problème soulevé sans pour autant modifier la convention collective.

CX591-07-11-2019-11 CSC – Don à Centraide

Le président, en l'absence de la VPSC, demande au CAU de présenter le point.

Le CAU indique que le CSC a reçu une demande de don de la part de Centraide Mauricie pour sa campagne annuelle de financement. Le CSC, de par la règle 5 régissant l'attribution des dons, ne peut accorder un don de plus de 300 \$. Il recommande au comité exécutif d'octroyer, comme les dernières années, un don de 500 \$ à Centraide Mauricie.

CX591-07-11-2019 R220

CONSIDÉRANT la demande de don de Centraide Mauricie;
CONSIDÉRANT la règle 5 régissant l'attribution des dons;
CONSIDÉRANT la recommandation du CSC d'octroyer un don de 500 \$ à Centraide Mauricie pour sa campagne annuelle de financement;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'octroyer un don de 500 \$ à Centraide Mauricie pour sa campagne annuelle de financement.

CX591-07-11-2019-12 Affaires nouvelles

1. Programmes courts

Le VPAU indique qu'il sollicitera les délégué.es du conseil syndical pour collecter des informations sur les programmes courts et les cours en ligne.

CX591-07-11-2019-13 Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX591-07-11-2019-14 Date de la prochaine réunion

Le président signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 21 novembre 2019.

CX591-07-11-2019-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 04.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre